

faite l'autre nuit, a reconnu que la situation n'était plus la même. Le changement est attribuable aux mesures prises par le gouvernement des États-Unis. J'inviterais les députés à lire certains commentateurs qui sont très au fait du contexte canadien. Par exemple, je suis sûr qu'ils lisent John Meyer, qui écrit dans la *Gazette* de Montréal ainsi que d'autres journaux.

Ce bill n'est qu'une réécriture du Livre blanc. J'ai avec moi une serviette bondée de lettres émanant de l'Association des manufacturiers canadiens, de l'Association du barreau, de comptables agréés et d'un grand nombre d'autres organismes sérieux qui ont fait des commentaires pertinents et judicieux sur la rédaction des clauses ou les difficultés que comporte le bill. Cependant, alors que notre grande machine poursuit sa route, il nous faut trimer sur chacune de ces clauses. On est en train de les reformuler et je suis prêt à parier que, pendant l'examen du bill, nous verrons apparaître une nouvelle flopée d'amendements «rédactionnels».

A la deuxième lecture, on nous a demandé d'approuver un certain bill, mais celui-ci est encore en cours de modification. La raison pour laquelle on le modifie, c'est que le gouvernement n'avait pas conscience de ce qu'il préparait par le bill C-259. Il n'avait pas la moindre idée de l'effet qu'auraient une bonne partie de ses dispositions. C'est pourquoi nous avons pu assister cette année à un événement sans précédent au Canada. Le député de Peterborough peut m'approuver sagement de la tête, mais il n'a pas la moindre idée de ce qu'est le bill ni de ce qui va précisément se passer.

**M. Faulkner:** Que le député exprime son opinion et non la mienne.

**L'hon. M. Lambert:** Nous expliquerons notre position, nous l'expliquerons encore en de maintes autres occasions. En raison des changements intervenus dans le texte et dans l'esprit de cette mesure, celle-ci ne pourra manquer de soulever des objections de la part des États-Unis. Nous avons déjà entendu de nombreuses objections émises par des Canadiens. Par exemple, prenons le cas des investissements étrangers dans les fonds fiduciaires de retraite. Il est censé y avoir un certain plafond imposé aux investissements étrangers et de nombreux pays nous reprochent d'imposer une restriction dans ce cas particulier. Comme les adversaires canadiens de cette limitation n'arrivent pas à se faire entendre, voyons si les étrangers auront plus de succès. Une liste de doléances a déjà été dressée pour le compte du gouvernement américain, laquelle semble d'ailleurs plus justifiée que les ministériels veulent bien le reconnaître.

Un autre point est qu'un certain nombre de droits et de dispositions inclus dans ce bill devront faire l'objet de nouvelles négociations en ce qui concerne le traitement fiscal. Personne ici n'aura la naïveté de croire, étant donné le climat actuel des relations entre, par exemple, le Canada et les États-Unis, que la convention fiscale capitale signée entre nos deux pays ne devra pas être modifiée à la suite de l'adoption de ce bill afin de mettre les Canadiens sur un pied d'égalité. Les honorables vis-à-vis espèrent-ils voir ces négociations aboutir d'ici cinq ou dix ans?

Entre-temps, bien sûr, les investisseurs et les hommes d'affaires canadiens se verront pénalisés. La situation est la même en ce qui concerne nos relations avec la Grande-Bretagne. Une conférence s'est tenue cet été, à laquelle assistaient certains Canadiens éminents, et notamment l'ancien premier ministre libéral, ainsi que des personnalités du gouvernement et du monde des affaires britanni-

ques, où on a discuté du niveau des relations entre le Canada et le Royaume-Uni, deux pays entre lesquels encore des conventions fiscales efficaces doivent exister. Malgré tout cela, voyez ce que ce bill réserve aux investisseurs étrangers.

**M. Faulkner:** C'est-à-dire?

**L'hon. M. Lambert:** Nous réduisons le rendement des investissements étrangers. Nous créons des conditions moins favorables pour les étrangers qui investissent dans notre pays. On voit également surgir un peu partout le nationalisme économique. Les petites entreprises font preuve d'un nationalisme économique tel qu'il ne manquera pas de soulever des protestations vigoureuses dans le pays même et à l'étranger. Par conséquent, est-ce bien le moment le plus favorable alors que nous cherchons à obtenir certains avantages, pour négocier des conventions fiscales?

**M. Faulkner:** C'est de la pure fantaisie.

**L'hon. M. Lambert:** Que fait le gouvernement alors que l'économie canadienne a besoin aujourd'hui de plus de stimulants et de plus d'encouragement à la production et à l'épargne? Il impose un plus grand fardeau à la production et à l'épargne des Canadiens. Voilà assurément le bénéfice net du bill C-259.

Une autre partie de ce projet de loi occasionnera encore des difficultés. Les dispositions du texte législatif ne seront pas applicables du simple fait qu'on l'aura adopté ici et à l'autre endroit et qu'il figurera parmi les statuts du Canada. Depuis la publication du Livre blanc, le gouvernement a totalement négligé un aspect de cette mesure législative. Il l'a complètement écarté ou, pour ainsi dire, mis sous le boisseau parce qu'il veut esquiver les difficultés qu'il entrevoit. Je veux parler de la coordination et de la coopération avec les provinces. Je voudrais verser au compte rendu ce que dit à ce propos le mémoire présenté par l'Association des manufacturiers canadiens. A mon avis, celle-ci a bien décrit la situation en disant que:

L'effet des taux d'imposition sur le revenu personnel et celui des sociétés dépend en grande partie de l'initiative éventuelle des provinces.

Puis-je répondre au député de Peterborough qu'il s'illusionne, comme d'autres, en soutenant que toute initiative doit se conformer au point de vue fédéral, et qu'une fois que celui-ci a parlé, les provinces doivent emboîter le pas.

**M. Faulkner:** L'Association des manufacturiers canadiens n'est pas le porte-parole des provinces.

**L'hon. M. Lambert:** Ce sont les membres de l'AMC qui devront endurer les conséquences de l'attitude gouvernementale à l'égard de la réforme fiscale; voilà la question. C'est au tour de ceux qui sont pris dans le carcan de protester aujourd'hui. J'invite le député de Peterborough à aller parler avec certains trésoriers provinciaux, pas celui de l'Ontario mais d'autres, pour voir quelle est leur attitude face à ces changements fiscaux.

• (8.20 p.m.)

**M. Faulkner:** Recueillons leurs vues.

**L'hon. M. Lambert:** Ils les ont déjà exposées.

**M. Faulkner:** Pas par l'entremise de l'AMC.

**L'hon. M. Lambert:** Je songe aussi aux hommes d'affaires qui subiront les répercussions de ces changements. Nous entendons les vues des provinces, ou du moins le